



Ville de Dreux

Direction Petite Enfance,  
Enfance et Affaires  
Scolaires

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Ecole demandée : .....

# DEMANDE DE DÉROGATION

## Année scolaire 202 / 202

Drouais – Périmètre :

Hors commune (*partie (6) à compléter par la commune de résidence*) – **Commune :**

**\* Tout document officiel devra être traduit en français par une personne assermentée.**

Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : eau, électricité, gaz, quittance de loyer ou taxe foncière **!Δ ! pas de facture téléphone portable ou fixe**)

Carnet de santé : vaccins à jour ou certificat de vaccinations

Pour les parents séparés : une décision judiciaire statuant sur la résidence de l'enfant et l'autorité parentale (le cas échéant) et / ou une Autorisation de scolarisation

### Suivant le motif :

Attestation de mode de garde de l'enfant

Attestation d'employeur (Mr – Mme) récente **mentionnant les horaires**

Autres : .....

### *Modalité du dépôt de la demande :*

- par courriel : [education@ville-dreux.fr](mailto:education@ville-dreux.fr)

- dépôt au service scolarité de 8h30 à 12h00 ou 13h30 à 17h30 – Sauf le vendredi 17h00.

- par courrier à la mairie de Dreux, service scolarité, 2 Rue de Châteaudun – BP80129 - 28103 Dreux Cedex.

Reçu le, .....

Par : .....

### 1/ L'enfant

Nom et Prénoms : .....

Date et lieu de Naissance : .....

Ecole souhaitée : ..... Classe demandée : .....

### 2/ Le représentant légal n° 1

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lien avec l'enfant : .....

Situation familiale :  Marié(e)  Divorcé(e)  Séparé(e)

Célibataire  Vie maritalement  Pacsé(e)  Veuf (ve)

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : ..... Profession : .....

Nom et adresse de l'employeur : .....

Téléphone : ..... Horaires : .....

### 3/ Le représentant légal n° 2

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lien avec l'enfant : .....

Situation familiale :  Marié(e)  Divorcé(e)  Séparé(e)

Célibataire  Vie maritalement  Pacsé(e)  Veuf (ve)

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : ..... Profession : .....

Nom et adresse de l'employeur : .....

Téléphone : ..... Horaires : .....

#### 4/ La composition familiale

Nombre d'enfants à charge : .....

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole et classe fréquentée précédemment

#### 5/ Le motif de la demande

- Frère ou sœur dans la même école
- Continuité scolaire
- Mode de garde de l'enfant : joindre une attestation de mode de garde **et** des attestations employeurs mentionnant les horaires

***A justifier obligatoirement :***

.....

.....

.....

.....

.....

**IMPORTANT :** Toute dérogation scolaire est systématiquement délivrée **sous réserve de place dans l'école demandée et uniquement** sur avis de la Direction Enfance Education et Famille et non de l'école.

La décision est définitive et ne peut faire l'objet d'un appel de la part de la famille. Elle sera adressée par voie postale courant juin 2024. Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

#### **LE RENOUVELLEMENT DE LA PRÉSENTE DÉROGATION :**

La dérogation est accordée pour la durée du cycle maternel ou élémentaire.

Ainsi, si la décision est prise pour l'enseignement pré élémentaire (maternel), elle n'est pas reconduite automatiquement pour l'enseignement élémentaire.

**6/ PARTIE À COMPLÉTER PAR LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE  
POUR LES ENFANTS NON DROUAIS**

a) Dispose-t-elle de la capacité d'accueil ?

- |                  |                              |                              |
|------------------|------------------------------|------------------------------|
| - En maternelle  | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - En élémentaire | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

b) Assure-t-elle ?

- |  |                              |                              |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - La restauration scolaire des enfants     | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - La garde des enfants hors temps scolaire | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

**AVIS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE :**

AVIS FAVORABLE : Entraîne la participation financière de la commune de 500€ pour un enfant en élémentaire et de 750€ pour un enfant en maternelle

AVIS DÉFAVORABLE : L'inscription scolaire dans votre commune devra s'effectuer d'office

Commentaire :

.....  
.....

Date :

Cachet de la Mairie

Signature

**7/ DÉCISION DE LA COMMUNE DE DREUX**

Commentaire :

.....  
.....  
.....

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Date :

**L'Adjoint au Maire  
à la Petite Enfance, Education,  
Jeunesse et Politique des Loisirs**

**Sébastien LEROUX**